



(Teslabel, 23/10/09)

Monsieur le Premier Ministre

copie à : Madame Onkelinx, Monsieur Magnette, Monsieur Van Quickenborne

Suite aux objectifs du gouvernement annoncés dans la presse, de vendre aux enchères des licences pour un quatrième opérateur de 3G et deux opérateurs de 4G, et de pousser la population à surfer sans fil par GSM (objectif 50 % en 2015), nous voudrions attirer votre attention sur le fait que ces objectifs vont accroître le niveau réel de rayonnements électromagnétiques dans l'air (à ne pas confondre avec le niveau permis), alors que ces rayonnements entraînent incontestablement des effets biologiques (c'est même clairement écrit sur votre site infogsm.be),

alors que l'innocuité sanitaire de ces effets biologiques n'est toujours pas démontrée, alors que des études montrent le contraire

, et alors que la Belgique adhère au principe de précaution.

Comme vous le savez sans doute, l'agence gouvernementale française Afsset a récemment émis un rapport en faveur du principe de précaution et du principe ALARA, demandant entre autres que soient cartographiées et corrigées les zones plus fortement irradiées que la moyenne, que la population puisse choisir des GSM plus faibles en rayonnements, que les routeurs Wi-Fi soient équipés d'un interrupteur mis par défaut en Wi-Fi éteint, que les études d'impact sur la santé continuent et soient même renforcées.

Son directeur Martin Guespereau a reconnu devant la presse (France2, 15 octobre, 13h) "l'existence d'effets sur la santé, sur le corps humain", et demandé de baisser le niveau d'exposition de la population.

Selon l'Afsset, **un niveau d'exposition ALARA proche de 0,6 V/m est techniquement possible** . Toutefois, notre association ne pense pas que ce niveau soit suffisamment bas pour protéger les êtres vivants, vu qu'il s'agira encore d'une exposition constante et non négligeable.

Alors que l'on fume moins, que les conditions d'hygiène et les soins de santé s'améliorent, **les maladies chroniques et leur coût pour la sécurité sociale ne font qu'augmenter** ces dernières années, soit depuis l'introduction du Wi-Fi, de la 3G, et de la généralisation des GSM et des téléphones sans fil DECT. La persistance des mauvais indicateurs nous persuade de plus en plus qu'il ne s'agit pas d'un hasard.

Nous pensons donc que le gouvernement belge va dans la mauvaise direction avec les objectifs cités plus haut, que vous ne prenez pas les dispositions nécessaires pour préserver la santé des citoyens, et qu'il s'agit là de non assistance à personnes en danger. Nous pensons aussi :

- au service Wi-Fi dans les hôpitaux;
- aux antennes GSM sur ou aux abords des hôpitaux, des crèches, des gériatries, des habitations;
- aux routeurs Wi-Fi émettant par défaut, proposés systématiquement aux clients des opérateurs, et dont les rayons d'action sont exagérés par rapport à la surface des habitations (300 mètres !);
- aux réseaux Wi-Fi dans l'Enseignement, les trains, les restaurants...
- au projet d'ajouter un réseau Wi-Fi publique sur tout Bruxelles et d'autres villes;
- au réseau Wimax;
- aux moniteurs bébé de type DECT;
- au projet d'équiper les habitations de compteurs électriques "intelligents" émettant des rayonnements;
- à votre immobilisme devant la détresse des personnes électrosensibles, qui sont de plus en plus nombreuses à se manifester...

Nous vous invitons à revoir vos objectifs en faveur des principes de précaution et ALARA, pour lesquels le Conseil Supérieur de la Santé se prononce depuis des années. Nous vous demandons de réduire le plus possible l'exposition du public. Nous vous suggérons d'encourager les liaisons câblées et la fibre optique.

Dans l'espoir d'une réponse positive et d'actions concrètes, veuillez croire, Monsieur le Premier Ministre, en nos sentiments les plus distingués.

Joseph Agie, Président

Jean Delcoigne, Secrétaire

Jean-Luc Guilmot, Administrateur

Eric Jenaer, Administrateur

Théo Bruyère, Administrateur

André Petrus, Administrateur

